

Observations du public

Je m'offre catégoriquement à la commission d'élaboration de ce bien commun
qu'est le sentier de la route romaine et soutiens au contraire
le projet de création d'un sentier de randonnée pédagogique, à
l'instar de celui de Falles s/ Cérou.

Pour un village aimé comme l'un des plus beaux de France,
la mise en valeur touristique de ce patrimoine ne paraît tout à
fait indiquée.

Le parcours pédagogique pourrait mettre en exergue les points
saillants de son histoire, car si certains sont bien connus
comme la mise au Tuto au, d'autres le sont moins ou
pas du tout. Il en va ainsi des habitats préhistoriques
au bordure de Caune, des fébrineux, de la de l'ancien
moulin de la Secourie, etc.

Le Travail permet d'apprécier la variété des paysages et de
la faune, Calcaires de la vallée, Marnes Perrieres...

J'avais pu apprécier le charme de ce chemin, amenant
le plus direct de la Baie de Groc au village, dans toute la
diversité de ses passages, avant qu'il ne soit
accaparé par le propriétaire d'un terrain voisin.

Jean Baptiste Poissard

la Baie de Groc, route de la Baye

Les sentiers sont une richesse inestimable, nos
anciens nous les ont légués.

Apprendre qu'une ancienne voie romaine est restée
à l'abandon aussi longtemps ne peut nous laisser
indifférents.

Il faut agir dès aujourd'hui pour rendre aux
citoyens cette pépère de notre patrimoine.

19 Maryline Gubin

Observations du public

Ce chemin était aux oubliettes depuis des lustres. Il revient à l'esprit de certaines personnes uniquement pour nuire à la famille DUCROS qui a obtenu l'autorisation de création de méthamisme. De mémoire de monestiesaine de 73 ans je ne l'ai jamais vu emprunté.

L'opidum : en en parle ?

Il est là lui aussi depuis 200 ans avec un chemin praticable. On le réhabilite ou on l'efface d'un trait de pen d'histoire de notre cité ?

Martine RAFFANIEL

Bon courage pour le nettoyage du chemin où personne ne passe.

Madame Raffanel pour M. BORT

Laissez ce chemin tranquille !

Réhabilitation impossible car engins impossibles dans ce chemin et écologie oblige, débroussaillage manuel.

Madame Raffanel pour Frank

RAFFANIEL

Observations du public

Mamuel FUENTES

mè à Monesties Rue droite

J'ai emprunté ce sentier "Voie Romaine"
avec l'écou de Monesties jusqu'à Combe-la-
ge m'est l'histoire de Monesties.
Je m'efforce d'apprendre que ce chemin
puisse être le 1^{er} symbole que

Clair DURAND MALGOUYRES

L'abandon de ce chemin historique à un particulier
me paraît aberrant...

— Défendre notre patrimoine relève de la
responsabilité de chacun, le
transmettre à nos enfants est notre devoir.
Cette voie romaine doit être étudiée, tracée
et rester dans le domaine public.

DANIEL MALGOUYRES

Je suis pour les Association GEGAÏA. N 505 Segala Nature
pour perpétuer la mémoire du patrimoine en Randonnée de Monesties
le plus Beau Village méditerranéen pittoresque à Saint Hippolyte la Chapelle
classé et Combe-la-ge Château en Ruine pour la mémoire des jeunes
Les anciens ont laissé à leur passage des chemins de compostelles
à Sauvegarder Sergeanne ~~Muller~~ ~~Chapelle~~ ~~Burrol~~

Observations du public

Baroque.

Nous avons la chance d'avoir sur la commune de Nostes une voie romaine qui représente son patrimoine historique et culturel qui mérite d'être valorisé.

Nous sommes de nombreux bénévoles d'associations locales soucieuses de notre environnement et de la valorisation de notre territoire (cégaria, regence cérou, sas segle natur et nous proposons d'investir de notre temps pour défricher, baliser cette voie romaine pour permettre aux citoyens randonneurs ou vététistes de l'emprunter à nouveau et ainsi découvrir notre territoire.

J'ai donc toute confiance en l'état et ses représentants pour ne pas sacrifier ce bien commun patrimonial au profit d'intérêts particuliers.

Cordialement,

MR DIAZ Jean-Luc.

Amateur de randonnées, je suis très heureux de parcourir notre territoire, surtout quand on peut marcher sur la trace de nos ancêtres.

Le chemin de la Barque représente un trésor inestimable pour qui connaît son histoire vieille de plusieurs millénaires. Un territoire qui oubliait son passé condamne sérieusement ses citoyens, surtout à Nostes où tout nous rappelle des temps anciens. Cordialement

Nouveau DIAZ Eric

Observations du public

Bonjour

Laissons ce chemin comme il est, en
Randonnée Pas besoin de donner à Duches

Non à la disparition de ce
patrimoine, richesse environnementale à
conserver. Urgence Cérac -
Trop de négligences dans le Ségala

Non à la cession du chemin communal.
La commune est dépositaire du patrimoine
mais n'en est pas propriétaire.



enquetepublique monestiés <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Enquête publique

1 message

Martine Marty <martine.marty81@gmail.com>

17 novembre 2025 à 12:53

À : "enquetepubliquemonesties@gmail.com" <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Je vis sur la commune depuis plus de 40 ans, non loin de ce chemin qui pose aujourd'hui des problèmes.

Je n'ai jamais vu ce chemin ouvert et praticable, jamais entendu parlé de tracé précis, jamais vu de passage.

Je me pose donc aujourd'hui une question, pourquoi procéder à la réouverture de chemin, alors que depuis "des siècles", celui n'a fait l'objet d'aucune demande?

L'afflux de randonneurs, cyclistes, cavaliers et autres, pourraient fortement perturber les lieux à savoir les bovins situés à proximité de ce chemin.

Je m'oppose formellement à réouverture de ce chemin.

Gérard MARTY.



enquetepublique monestiés <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Enquête publique

1 message

Martine Marty <martine.marty81@gmail.com>

17 novembre 2025 à 13:02

À : "enquetepubliquemonesties@gmail.com" <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Habitante à côté de ce chemin, je vois aucune intérêt à le réouvrir celui-ci.

Cette démarche n'est pas justifiée, n'est-elle pas plutôt faite pour à aller l'encontre l'agriculteur situé à proximité?

C'est quant que cela va s'arrêter ?

Laissons travailler les agriculteurs.

Martine GAFFARD

Enquête publique relative au chemin de la Bouysse

Ginou GRANIER <granierginou@gmail.com>

ven. 21/11/2025 12:26

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur

Toute initiative permettant d'enrichir la connaissance des lieux est louable. Le chemin de la Bouysse comporte plusieurs éléments qui permettraient aux habitants de Monestiès et surtout à leurs enfants de dévoiler un pan important de l'histoire locale . Ce serait un bon chemin de promenade culturelle pour les élèves de Monestiès . Rien ne devrait pouvoir empêcher cette initiative pleine d'enseignement sur l'histoire et sur l'art dans un époque trop envahie par la technologie !

Contact www.monesties.fr du 21-11-2025 09:25

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

ven. 21/11/2025 09:25

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Emmanuelle Kessler

Prénom : Emmanuelle

Adresse : 650 Route du consistoire

Adresse suite :

Ville : 81800 Loupiac

Téléphone :

E-mail : kessler81800@gmail.com

Message : Objet : Observations dans le cadre de l'enquête publique concernant le chemin communal de Monestiés
, le 20 novembre 2025

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je viens dans ce secteur depuis près de dix ans et je peux témoigner que le chemin communal de la bouysse a Monestiés n'a jamais été utilisé comme passage public. La végétation y a repris sa place et le tracé traverse directement le pâturage des vaches de l'exploitation agricole de M. Ducros, ce qui le rend impraticable et dangereux. Sa réouverture perturberait l'exploitation et poserait des problèmes de sécurité. Je suis donc défavorable à sa remise en service.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme Kessler Emmanuelle

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 07:17

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 07:17

A accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : LECOURT
Prénom : SABRINA
Adresse : 74 Avenue d'Occitanie
Adresse suite :
Ville : 31290 Villefranche de Lauragais
Téléphone :
E-mail : sabrinalecourt@sfr.fr
Message : Bonjour,
Par ce mail, je souhaite apporter tout mon soutien à la famille Ducros. Il serait totalement irresponsable de rouvrir le chemin de randonnée, tant pour la survie de l'exploitation que pour la sécurité des promeneurs. La pérennité de l'exploitation est primordiale!!

Sabrina Lecourt

RE: RE: Contact www.monesties.fr du 17-11-2025 14:08

Sonia PUEL <ericsonia12@orange.fr>

lun. 17/11/2025 20:49

À accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Bonjour

Ci joint le message concernant l'enquête publique pour le chemin de la Bouysse
Avec toutes mes excuses pour le mauvais envoi du message
Cordialement

Etend moi même agriculteur et éleveur et concerné par des chemins qui traversent l'exploitation, dont la plupart sont inutilisés et impraticables depuis plusieurs décennies j'approuve donc le fait que le chemin de la Bouysse puisse devenir propriété de monsieur Ducros.
Quoiqu'en dise certaines personnes, la réouverture de ce chemin partagera l'exploitation de monsieur Ducros en deux en traversant les parcs des bovins se qui pourrait créer un risque pour la sécurité des promeneurs

Castanie Éric

De : "accueil@monesties.fr" <accueil@monesties.fr>
Envoyé : lundi 17 novembre 2025 15:20
À : "ericsonia12@orange.fr" <ericsonia12@orange.fr>
Objet : RE: Contact www.monesties.fr du 17-11-2025 14:08

Bonjour,

Je n'ai reçu qu'une partie de votre message, la phrase n'a pas de fin.
Pouvez-vous me le renvoyer s'il vous plaît ?
Bien cordialement.



MARINE JOUBERT
Accueil Administration

05 63 80 14 60
accueil@monesties.fr

Place de la Mairie, Monesties
www.monesties.fr Monesties le village
monesties.le.village @monesties.fr



Adoptez les produits, achetez le meilleur à la consommation

De : www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>
Envoyé : lundi 17 novembre 2025 14:08:24
A : accueil@monesties.fr
Objet : Contact www.monesties.fr du 17-11-2025 14:08

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Castanie
Prénom : Eric
Adresse : 32 chemin de la gravière
Adresse suite :
Ville : 81340 Valence d'albigeois
Téléphone :
E-mail : ericsonia12@orange.fr
Message : Avis concernant l'enquêtes publique du chemin de la Bouysse
Etend moi même agriculteur et éleveur et concerné aussi par des chemins, qui pour la plupart

21/11/2025 14:53

Enquette publique sur la voie Romaine La Bouysse

MARTINE GEROMIN <geromartine@gmail.com>

lun, 17/11/2025 19:02

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Je trouve inadmissible de fermer ce chemin historique qui appartient au patrimoine.

Je m'oppose à la vente de ce chemin à un particulier.

Courrier - accueil@monesties.fr

21/11/2025 14:53

Enquête publique voie romaine

Filhol Bernard <filholbernard@gmail.com>

lun, 17/11/2025 18:55

A : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Je suis contre la vente du chemin à un particulier et j'adhère à l'avis d'en faire un sentier du patrimoine

Courrier - accueil@monesties.fr

Contact www.monesties.fr du 17-11-2025 13:53

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

lun. 17/11/2025 13:53

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Jérémie Cabot
Prénom : Jérémie
Adresse : 445 chemin de rustan
Adresse suite :
Ville : 81350 VALDERIES
Téléphone :
E-mail : jerecabot@hotmail.fr
Message : Objet: Enquête publique Chemin de la Bouysse
Je suis contre l'ouverture du chemin rural de la Bouysse. En effet ce chemin actuellement impraticable traverse des parcs à bovins créant un risque réel pour la sécurité des promeneurs et un stress pour les animaux.

Contact www.monesties.fr du 17-11-2025 12:16

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

lun. 17/11/2025 12:16

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : ALBERT
Prénom : Emilie
Adresse : 195 Chemin des Almons
Adresse suite :
Ville : 81130 Milhavet
E-mail : emilie.milou2@orange.fr
Message : Je suis contre la réouverture de cette voie romaine, l'agriculteur en place a des pâtures avec des bovins, il a organisé son exploitation dans le temps et l'on ne peut pas tout désorganisé et privé un agriculteur de son outil de travail pour ouvrir un chemin qui ne sera utilisé que par très peu de personnes !!

Enquête Publique

Gérard SUAREZ <suarez.gerard@orange.fr>

lun. 17/11/2025 12:03

A: accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Je m'oppose à la cession de ce chemin au riverain.....pour 1€ symbolique. Je m'associe aux associations CEGAIA et SOS Ségala Nature d'en perpétuer la mémoire en créant un " sentier patrimoine " de randonnée. De plus, le résultat de l'Enquête Publique par l'intermédiaire du commissaire devra être rendue publique.
En vous remerciant de prendre en considération mon vote.
M Suarez Gérard

Contact www.monesties.fr du 20-11-2025 16:39

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

jeu. 20/11/2025 16:39

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Rieunau

Prénom : Christophe

Adresse : 12 ROUTE DE FONTBONNE

Adresse suite :

Ville : 81190 SAINTE GEMME

Téléphone :

E-mail : rieunau.christophe@gmail.com

Message : À l'attention de Monsieur Luc Durand,

Commissaire enquêteur

Objet : Avis concernant l'arrêté 2025-AR20 relatif à l'enquête publique pour l'aliénation d'un chemin rural

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Il me paraît tout à fait normal, et même indispensable, que le chemin rural concerné puisse être cédé à l'exploitation agricole de Monsieur Ducrot, afin qu'une régularisation officielle ait lieu.

En effet, la route communale passe sur sa propriété, et depuis longtemps un accord tacite existe entre la commune et l'exploitation pour permettre ce passage. Chez nous, en campagne, une poignée de main suffit souvent à sceller un arrangement. Mais il est vrai que, dans le monde dans lequel nous vivons et au regard des différentes pressions voir intimidations exercées pour des raisons toutes autres par des individus sur cette exploitation, cette situation doit être formalisées légalement. À ce titre, cette régularisation me semble tout à fait légitime et nécessaire.

De plus, il paraît normal, en 2025, de donner la possibilité à une commune et à un agriculteur d'adapter le tracé des emprises foncières afin d'améliorer à la fois l'usage des sols et la fonctionnalité des voies de circulation.

Pour toutes ces raisons, je suis pleinement favorable à cet échange et à l'aliénation proposée.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

CR

Contact www.monesties.fr du 21-11-2025 08:42

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

ven. 21/11/2025 08:43

À :accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : FDSEA TARN
Prénom : Comité territorial Pampelonne/Carmaux/Monesties
Adresse :
Adresse suite :
Ville :
Téléphone :
E-mail : fdsea81@fdsea81.com

Message : Monsieur le Commissaire enquêteur,
En tant que groupe d'agriculteurs locaux, nous souhaitons apporter notre soutien à la demande de cession du chemin rural au bénéfice de l'exploitation de Monsieur Ducros. Il nous paraît en effet légitime et indispensable qu'une régularisation officielle intervienne.
Depuis de nombreuses années, la route communale traverse la propriété de l'exploitation concernée. Un accord tacite existait jusque-là entre la commune et l'agriculteur pour permettre ce passage, comme cela se pratique fréquemment en milieu rural où la confiance et la coopération locale constituent le fondement de nos relations. Toutefois, compte tenu du contexte actuel et des pressions ou intimidations exercées pour des raisons étrangères à l'usage du chemin, il nous semble aujourd'hui nécessaire que cette situation soit sécurisée par un cadre juridique clair. La régularisation proposée apparaît donc à la fois légitime et indispensable.
Par ailleurs, il nous semble normal qu'en 2025, une commune et une exploitation agricole puissent adapter le tracé de leurs emprises respectives afin d'améliorer conjointement la fonctionnalité des voies de circulation et la gestion des sols, dans l'intérêt de toutes les parties.
Pour l'ensemble de ces raisons, nous sommes pleinement favorables à l'échange et à l'aliénation envisagée.
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.
Les responsables professionnels FDSEA du territoire Pampelonne/Carmaux/Monesties

Contact www.monesties.fr du 21-11-2025 08:45

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

ven. 21/11/2025 08:45

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : FDSEA

Prénom : TARN

Adresse :

Adresse suite :

Ville :

Téléphone :

E-mail : fdsea81@fdsea81.com

Message : Monsieur le Commissaire enquêteur,

LA FDSEA DU TARN souhaite exprimer sa position dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet d'aliénation du chemin rural au bénéfice de l'exploitation de Monsieur DUCROS.

Au regard de la situation existante, il nous semble cohérent et nécessaire de procéder à une clarification officielle. En effet, la voie communale traverse depuis de nombreuses années une parcelle appartenant à l'agriculteur, et son utilisation s'est toujours appuyée sur un accord informel entre la commune et l'exploitation.

Ce type d'arrangement, largement répandu dans nos campagnes, fonctionne tant que règne un climat de confiance. Cependant, le contexte actuel, marqué par diverses pressions ou tentatives de déstabilisation à l'égard de l'exploitation pour des raisons extérieures à la gestion du chemin, rend indispensable une mise en conformité juridique. Formaliser cette situation permettrait d'assurer une sécurité pour l'ensemble des parties prenantes.

Par ailleurs, il nous paraît important qu'en 2025, collectivités locales et exploitations agricoles puissent adapter leurs emprises foncières lorsque cela contribue à une meilleure organisation du territoire. Revoir un tracé, lorsque cela facilite les déplacements et optimise l'usage des sols, va dans le sens d'une gestion équilibrée et pragmatique de l'espace rural.

Au vu de ces éléments, notre syndicat formule un avis favorable à la proposition d'échange et à l'aliénation du chemin.

Je vous pris d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président de la FDSEA, Cédric VAUTE

Enquête sur l'aliénation d'un chemin rural

Dominique Colin <domcol81@gmail.com>

jeu. 20/11/2025 16:25

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Je viens ici vous faire part de mon incompréhension de vouloir faire disparaître une portion d'une voie millénaire au passé historique alors que dans un même temps on cherche à mettre en valeur notre patrimoine. Pourquoi une personne pourrait s'accaparer un bien commun et de quel droit d'ailleurs en interdit-il l'accès alors qu'il s'agit d'une voie communale qu'on devrait penser à mettre en valeur pour qu'elle fasse parti d'un nouveau chemin de randonnée qui attirerait un public qui profiterait à l'ensemble du village. Quand on se dit plus beau village de France on ne devrait avoir qu'une pensée celle de renforcer cette image..

Prenons exemple sur ces agriculteurs qui font en sorte que les randonneurs puissent traverser leurs pâtures (privées) pour ne pas couper un chemin..

Je suis adepte de randonnée et j'ai toujours été frustré comme beaucoup d'être bloqué sur ce chemin.

.D. Colin Habitant à Combefa.

Contact www.monesties.fr du 20-11-2025 06:17

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

jeu. 20/11/2025 06:17

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Tayac

Prénom : Alexandre

Adresse : 1633 Route De Pampelonne

Adresse suite :

Ville : 12800 Tauriac-De-Naucelle

Téléphone :

E-mail : alexandre.tayac@hotmail.fr

Message : Bonjour, concernant l'enquête publique de la Bouysse, je trouve important que l'ancien chemin soit laissé aux exploitants. Nous avons beaucoup de chemins déjà peu entretenus dans les campagnes. Souvent les agriculteurs les entretiennent et aimeraient régularisé des situations.

Cordialement

Tayac Alexandre

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 22:30

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 22:30

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : MAZIERES

Prénom : Romain

Adresse :

Adresse suite :

Ville :

Téléphone :

E-mail : rmazieres81@gmail.com

Message : Objet : Participation à l'enquête d'utilité publique chemin rural de la Bouysse - Arrêté 2025-AR 20

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,

Bonjour,

En temps que petit fils de Mr et Mme Ducros j'ai passé de nombreuses vacances à la ferme de La Bouisse depuis l'an 2000. Jusqu'à cette ouverture d'enquête je n'avais jamais entendu parlé d'un quelconque chemin au niveau de la parcelle 158. Cependant, je peux vous assurer qu'il y a toujours eu des vaches à cet endroit précis car ils nous étaient formellement interdit de pénétrer à cet endroit pour jouer avec mes cousins. Je rejoins donc la position rationnelle et pragmatique du conseil municipal.

Bien cordialement,
Romain MAZIERES

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 22:19

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 22:19

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Ravailhe

Prénom : Noémie

Adresse :

Adresse suite :

Ville : 81190 TANUS

Téléphone :

E-mail : noemie.ravailhe@laposte.net

Message : Mr le commissaire enquêteur,

Etant la petite fille de Mr et Mme Ducros Joseph et Chantal, je souhaite m'exprimer au sujet de l'enquête publique du chemin de La Bouysse.

Depuis mon plus jeune âge, je passe de nombreuses semaines de vacances à la Bouysse chez mes grands parents.

Durant ces dernières, j'ai pu réaliser de nombreuses activités : balades, réalisations de cabanes dans plusieurs bois ou bosquets pour pouvoir jouer entre cousins.

Il s'avère que j'ai toujours vu des randonneurs, des véhicules, des engins agricoles,... sur la route de la Bouysse et non par ce fameux chemin que j'en ignorais même son existence ! Pour dire à quel point ce chemin est désaffecté !

C'est donc pour cela que j'approuve la décision du conseil municipal. Je trouve que cette décision est pertinente pour un point de vue de sécurité des promeneurs par rapport aux vaches. Mais aussi d'utilités agricoles pour une durabilité de l'exploitation attenante où il y a la présence de quatre associés.

Je désire que mes arguments soient pris en compte pour votre jugement

Cordialement

Ravailhe Noémie

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 21:08

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 21:08

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : CONVERT
Prénom : Lena
Adresse : 4 rue pleins vent
Adresse suite :
Ville : 42290 Sorbiers
Téléphone :
E-mail : lenaconvert@gmail.com
Message : LÉNA CONVERT
4 rue plein vent

À l'attention de Monsieur Luc DURAND, Commissaire Enquêteur
Enquête publique - Chemin rural dit "de la Bouysse"
Mairie de Monestiés
81640 Monestiés

Sorbiers, le 19 novembre 2025

Objet : Avis favorable au déclassement du chemin rural "de la Bouysse"
Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Connaissant bien le secteur du chemin dit "de la Bouysse", je souhaite vous faire part de mon avis favorable à son déclassement.

Venant me ressourcer régulièrement à Monestiés, je n'ai jamais vu personne utiliser ce chemin. Il est situé dans une zone d'élevage où circulent des bovins, et je ne vois pas l'intérêt ni la sécurité d'un passage public à cet endroit.

Il me semble donc plus logique et raisonnable que ce chemin soit déclassé, afin d'éviter toute gêne ou risque inutile.

Je vous remercie de prendre en compte mon observation et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées.

CONVERT Léna

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 22:03

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 22:03

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : RAVAILHE

Prénom : Benoît

Adresse :

Adresse suite :

Ville : 81190 TANUS

Téléphone :

E-mail : b.ravailhe@orange.fr

Message : Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Il me semble opportun de souligner l'entretien du chemin rural qui n'est pas communément utilisé depuis des centaines d'années au vu des diamètres importants des arbres.

Il ne présente pas de lien avec un espace public dont l'accès et la fréquentation présenteraient un intérêt pour la population.

L'état du chemin et sa largeur ne permet pas son affectation à une voie de circulation normale et permanente pour des déplacements sur le territoire communal.

Le chemin rural n'a donc pas d'utilité publique depuis de nombreuses années et n'est plus nécessaire à la circulation publique. Il constitue une charge pour la collectivité. Il est désaffecté depuis des centaines d'années et donc peut être aliéné.

De plus, ce chemin n'est pas inscrit au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées).

Monsieur Le commissaire Enquêteur, il conviendra pour vous de juger :

- s'il est communément utilisé comme voie de déplacement
- S'il permet son affectation à une voie de circulation normale
- S'il est inscrit au PDIPR du département

- Si toutes personnes ayant émis un avis défavorable pour l'aliénation du chemin est elle fondée ou par rancœur ??

Benoit RAVAILHE Agriculteur

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 21:56

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 21:56

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : MAZIERES

Prénom : Patrice

Adresse :

Adresse suite :

Ville :

Téléphone :

E-mail : patricemazieres67@gmail.com

Message : Objet : Enquête d'utilité publique pour le chemin rural de la Bouysse

A Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Passant régulièrement par la Bouysse en tracteur durant les étés 1986 et 1987, je n'ai jamais vu le chemin en question utilisé par qui que ce soit et ignorais même sa présence faute d'indicateurs visibles. Il est évoqué la voie Romaine ! Or, il me paraît impossible de réhabiliter le tracé d'origine dans son intégralité car il traverserait de nombreuses parcelles agricoles appartenant à plusieurs agriculteurs dont des échanges de ce type ont dû déjà être réalisés. De plus, le passage de personnes (enfants, handicapés, personnes âgées,...) et animaux (chiens, chats, chevaux...) en plein milieu d'une exploitation bovine représente un grand danger.

Patrice Mazières

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 21:05

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 21:06

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : JOURDA

Prénom : Flavie

Adresse : 6 allé de notre-dame des absents

Adresse suite :

Ville : 42480 La fouillouse

Téléphone :

E-mail : jourdaflavie181818@gmail.com

Message : JOURDA Flavie

6 allé de notre-dame des absents

À l'attention de Monsieur Luc DURAND, Commissaire Enquêteur

Enquête publique - Chemin rural dit "de la Bouysse"

Mairie de Monestiés

81640 Monestiés

Sorbiers, le 19 novembre 2025

Objet : Avis favorable au déclassement du chemin rural "de la Bouysse"

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Connaissant bien le secteur du chemin dit "de la Bouysse", je souhaite vous faire part de mon avis favorable à son déclassement.

Venant me ressourcer régulièrement à Monestiés, je n'ai jamais vu personne utiliser ce chemin. Il est situé dans une zone d'élevage où circulent des bovins, et je ne vois pas l'intérêt ni la sécurité d'un passage public à cet endroit.

Il me semble donc plus logique et raisonnable que ce chemin soit déclassé, afin d'éviter toute gêne ou risque inutile.

Je vous remercie de prendre en compte mon observation et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées.

JOURDA FLAVIE

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 20:44

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 20:44

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Suraud
Prénom : Maë
Adresse : 6 rue François René de chateaubriand
Adresse suite :
Ville : 42290 Sorbiers
Téléphone :
E-mail : Maesuraud42@gmail.com
Message : SURAUD Maë
6 rue François René de chateaubriand
07.69.45.26.56
Maesuraud42@gmail.com

À l'attention de Monsieur Luc DURAND, Commissaire Enquêteur
Enquête publique relative à la demande de déclassement du chemin rural dit "de la Bouysse"
Mairie de Monestiés
81640 Monestiés

Sorbiers, le 19 novembre 2025

Objet : Observations favorables à la demande de déclassement du chemin rural dit "de la Bouysse"

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Je soussignée [Nom, Prénom], touriste habituelle de la commune de Monestiés, souhaite exprimer par la présente mon accord à la demande de déclassement du chemin rural dit "de la Bouysse".
Depuis de nombreuses années que je grave dans cette commune, je n'ai jamais vu quiconque emprunter ce chemin. Son existence n'apparaît pas comme une nécessité pour les déplacements des habitants ou pour un usage public quelconque.
Par ailleurs, ce chemin traverse une zone occupée par des bovins appartenant à l'exploitation attenante, ce qui soulève des questions de sécurité pour les usagers ainsi que des considérations de bien-être animal. Maintenir un passage public dans ces conditions ne me paraît ni pertinent ni raisonnable.
En conséquence, je donne un avis défavorable au maintien de ce chemin dans le domaine public rural et soutiens la demande de déclassement telle qu'elle est présentée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Surraud Maë

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 21:43

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 21:43

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : MAZIERES

Prénom : Christel

Adresse :

Adresse suite :

Ville :

Téléphone :

E-mail : mazieres.christel@hotmail.fr

Message : Objet : Participation à l'enquête d'utilité publique chemin rural de la Bouysse - Arrêté 2025-AR 20

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,

Née en 1972, fille de Monsieur et Madame Ducros Joseph, j'ai grandi à la Bouysse et peux attester que les chemins limitant la parcelle BE0158 n'ont pas été empruntés par des personnes autres que les propriétaires des parcelles limitrophes. Suite à divers achats, avec l'arrêt d'agriculteurs voisins, ces parcelles sont devenues la propriété de mon frère, Bernard, et ont permis l'installation de mes neveux en tant que jeunes agriculteurs. Depuis plusieurs années, ces différentes parcelles forment une entité contiguë permettant aux animaux de circuler librement d'une parcelle à l'autre.

Quant aux randonneurs, ils se promenaient et se promènent toujours sur la route communale de la Bouysse ou bien sur le chemin rural entretenu par mon frère partant de la Bouysse basse et rejoignant Le Four, Raoul ou le château de Saint Hyppolyte. Nul n'empruntait le chemin, objet de l'enquête, ni hier, ni aujourd'hui car il n'a jamais été entretenu et peut témoigner que, depuis les années 1970, son état dégradé depuis la pointe de la parcelle BE 158 n'a jamais eu un accès aisé faute d'entretien depuis au moins un demi siècle.

Par ailleurs, j'ai toujours entendu dire de mes aïeux qu'ils avaient donné à la municipalité en place à l'époque l'autorisation de passer sur leur propriété pour faciliter la construction de la route en contrepartie de la non-utilisation du chemin.

En conclusion, j'espère que ce témoignage d'une personne autochtone, permettra de faire comprendre que la délibération du conseil municipal de régulariser la route sur le plan cadastral en contrepartie du chemin fait sens et s'inscrit dans l'histoire économique et rurale du XXème siècle. Cette décision permet d'asseoir sereinement le devenir d'une exploitation agricole avec son temps.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

C. MAZIERES

enquête publique chemin rural

ChorusPRO <b.ravaihe@orange.fr>

mer. 19/11/2025 16:50

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Native de La Bouysse en 1973, j'ai passé mon enfance jusqu'à 25 ans dans ce hameau avec mes parents, grands parents, sœurs et frère. J'ai eu le temps de crapahuter sur les terres et le chemins. Ce chemin rural de l'enquête publique était déjà difficile à circuler car par endroit il y avait des éboulements de terrain, des arbres et buissons. Je n'ai jamais vu quelqu'un l'emprunter.

A l'installation de mon frère sur la ferme, mes parents DUCROS Joseph et Marie Chantal avaient demandé à la mairie une régularisation de ce chemin avec une portion de la route goudronnée (qui appartient à ma famille) par courrier avec accusé de réception qui n'a pas eu de suite. Mes parents avaient déjà pris conscience du danger avec l'agrandissement du cheptel bovins que pouvaient y avoir avec des personnes étrangères.

Mon frère réitère cette demande qui a été accepté par le conseil municipal et comme par hasard certaines personnes (qui étaient opposé à un projet agricole qui au tribunal n'ont pas eu gain de cause)souhaite ouvrir ce chemin rural.

N'est ce pas une vengeance !! ?

A ce jour, ils risquent de mettre en péril la vie de 4 foyers d'agriculteurs (vie déjà difficile par la conjoncture actuelle) et le risque en couru avec des bovins et des randonneurs parfois accompagnés d'un chien.

A savoir qu'il existe à La Bouysse Basse un autre chemin rural praticable et déjà fréquenté entretenu par mon frère qui rejoint Saint Hyppolite.

Je suis contre l'ouverture de ce chemin rural

Je vous remercie de prendre en compte mes éléments pour votre rapport pour l'enquête.

Mme RAVAILHE Claudie

Contact www.monesties.fr du 19-11-2025 20:37

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mer. 19/11/2025 20:38

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : MAZIERES

Prénom : Mélanie

Adresse : pompenegre

Adresse suite :

Ville : 81130 mailhoc

Téléphone :

E-mail : melaniem.81@hotmail.fr

Message : Observation dans le cadre de l'enquête publique concernant le chemin communal de Monestiés.
Monsieur le Commissaire-Enquêteur.

Me promenant régulièrement sur la commune à chaque vacances et parfois le week-end, depuis que je suis enfant, je l'ai toujours vu avec une clôture pour les vaches. Les animaux ayant toujours eu l'habitude de passer à cet endroit il me paraît difficile de le réouvrir aux promeneurs pouvant avoir des animaux domestiques non tenus en laisse. Le bénéfice entre le réouvrir pour quelques promeneurs isolés me paraît moins important que de le laisser à l'éleveur qui s'en sert quotidiennement et l'entretien régulièrement.

En espérant que mon témoignage puisse aider les éleveurs, dont leurs conditions de travail deviennent chaque jour plus compliquées. Et demandant énormément de gestions administratives.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur , l'expression de mes salutations distinguées.

Contact www.monesties.fr du 18-11-2025 10:05

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mar. 18/11/2025 10:05

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : THERY

Prénom : ANNE

Adresse : 8 PLACE DE LA LIBERTE

Adresse suite :

Ville : 11400 CASTELNAUDARY

Téléphone :

E-mail : thanne28@gmail.com

Message : BONJOUR MONSIEUR

BONJOUR MADAME

AYANT TRAVERSE CE CHEMIN,JE CONFIRME QU IL N EST PRATICABLE QUE POUR LE BETAIL ET TRES DANGEREUX POUR L HOMME,JE SUIS CONTRE CET ARRETER...
BIEN CORDIALEMENT.

TR: Projet de cession chemin rural à Monesties association CEGAïA Erreur de date: 24 et non 14

GIRONNET Patrick <patrick.gironnet@culture.gouv.fr>

mar. 18/11/2025 11:02

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>; direction.générale@monesties.fr <direction.generale@monesties.fr>;

Cc : JACQUET Marie-France <marie-france;jacquet@culture.gouv.fr>;

Bonjour Mr le Maire,

Je reçois ce mail venant d'une association.
Il ne m'apparaît pas légitime d'y répondre.

Je reste à votre disposition si vous jugez utile de m'en parler.
Bien respectueusement.

Patrick GIRONNET

Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn
Architecte des Bâtiments de France – Architecte et Urbaniste en Chef de l'Etat
Conservateur de la cathédrale Sainte Cécile d'Albi
Hotel de la Préfecture – place de la Préfecture – 81013 Albi cedex 09
Secrétariat UDAP 05 63 45 60 77
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

De : Christian CATHALA <chcathala@wanadoo.fr>
Envoyé : mardi 18 novembre 2025 10:55
À : GIRONNET Patrick <patrick.gironnet@culture.gouv.fr>
Objet : Erreur de date: 24 et non 14

Monsieur,

Vous voudrez bien excuser mon erreur:

L'enquête publique est en cours jusqu'au 24 novembre.

Christian Cathala (mbre association CEGAIA p/o Gubin Patrick/Président)

Objet: Projet de cession chemin rural à Monestiés (ancienne 'Voie Romaine')

Monsieur,

Je vous ai transmis par 'mail' le 03/11 l'information du projet de cession du chemin rural -ancienne Voie Romaine- que le Conseil Municipal de Monestiés -Tarn- a soumise au résultat d' une enquête publique.

Je vous ai transmis en même temps notre projet de réhabiliter ce chemin en créant un 'sentier patrimoine' lié à son 'Histoire'

L'enquête publique se termine lundi **24 novembre**. Nous sommes donc dans l'urgence.

N'ayant pas eu de réponse, vous serait-il possible de nous préciser si d'une part,

- vous avez pu porter une attention particulière à l'examen de ce dossier et nous dire l'appréciation qui en a résulté...

Et d'autre part,

- nous dire également si M. Marty, Maire de Monestiés, a lui aussi porté comme il se doit, ce projet de cession à votre connaissance.

C'est un sérieux litige pour lequel il serait utile que nous ayons les réponses à ces questionnements.

Veuillez agréer Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Christian Cathala

Annonce

Merci de nous aider à préserver l'environnement en n'imprimant ce courriel et les documents joints que si nécessaire.